



## DELIBERATION

N° 01

Conseil d'administration du mardi 10 septembre 2024

-----

Le mardi dix septembre, à 14 heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué en date du deux septembre deux mil-vingt-quatre, s'est réuni dans la salle du C.C.A.S., sous la présidence de Monsieur Joël LE BOLU.

Date de convocation : 02 septembre 2024

Nombre d'administrateurs en exercice : 13

Quorum : 7

### Présent.e.s :

Mmes et MM Joël LE BOLU, Jean-Pierre PRIGENT, Thierry FOURNIER, Carole DAINNE, Marcel LE BORGNE, Lucien LERAY, Florence LEFFRAY, Claude DROUET et Françoise JAMIN.

### Absent.e.s et excusé.e.s :

M. Gilbert VALLEE a donné procuration à M. Lucien LERAY.  
Mme Martine LAUNAY a donné procuration à M. Joël LE BOLU.  
Mmes Valérie DUMONT et Marika VAN HAAFTEN sont excusées.

Secrétaire de séance : Madame Françoise JAMIN

## I – EXAMEN ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 JUIN 2024

Rapporteur : M. LE BOLU

Le compte-rendu de la réunion du 18 juin 2024 est soumis à l'approbation du conseil d'administration.

### Discussion

Monsieur le président commente le compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 18 juin 2024.

### Décision

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le procès-verbal du 18 juin 2024.

Présents : 9 / Votants : 11 / Abstentions : 0 / Pour : 11 / Contre : 0

Pour copie conforme,  
Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le Président,  
Joël LE BOLU

La secrétaire de séance  
Françoise JAMIN